



Compte-rendu de la réunion du Comité Exécutif qui s'est tenue le 21/11/2013 à ANGLET et par conférence sous SKYPE

ORDRE DU JOUR :

Validation du Président – Nomination du Trésorier – Provision Poste Aidé CNDS – Audit CRAS - Projets sportifs

Etaient présents à ANGLET :

M.LAULHE, J. LAJUNCOMME, J.M ST GEOURS, Luc VALLEJO, C. LASSIMOUILLIAS,

Etaient présents par SKYPE :

L.RONDI, L.SONZOGNI,

Absents excusés :

V.LIETS, A.BOUDOUSSE,

1 – Validation du nouveau Président

Suite à la démission du Président Vincent LIETS, l'intérim du poste a été assuré par le vice-président Jacques LAJUNCOMME.

Il est décidé lors de cette réunion de valider la place de Jacques LAJUNCOMME au poste de Président jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale.

L'assemblée prend acte de la démission du Président Vincent Liets et valide cette décision

2 – Nomination du Trésorier

Suite au décès de Marc BILLECOQ, il est important de nommer un trésorier.

Claude LASSIMOUILLIAS se propose d'assurer cette fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale.

L'assemblée prend acte et valide cette décision

En l'absence de la secrétaire administrative Gwenaëlle NUYTTEN en arrêt maladie, Martine LAULHE enverra les documents à la préfecture et à la banque pour officialiser la modification du Bureau.

3 – AUDIT

Depuis la dernière AG électorale de Février 2013, le CRAS voit à ce jour à sa tête un 3^{ème} président et un 3^{ème} trésorier, cette situation quelque peu inattendue peut perturber momentanément le bon fonctionnement de cet organisme et un regard extérieur serait nécessaire afin de consolider les bases de fonctionnement et permettre une meilleure synergie.

Compte-rendu de la réunion du Comité Exécutif qui s'est tenue le 21/11/2013 à ANGLET et par conférence sous SKYPE

Jacques LAJUNCOMME a rencontré le Directeur du CROS et cet échange s'est conclu par une proposition d'audit afin de mettre en place un accompagnement du CRAS qui permettra un redémarrage efficace de notre Comité.

Un rendez-vous est prévu avec le directeur du CROS Michel APPRIOU dans les jours prochains.

L'assemblée prend acte et valide cette proposition.

4 – Poste CNDS

Lors de la réunion de Juillet dernier, nous avons abordé le sujet du poste aidé CNDS qui nous avait été attribué et la somme de 4 000 € versée sur notre compte. Sauf que ce poste étant un CDI et non un CDD comme souhaité, il est impossible pour nous actuellement de valider ce contrat.

Nous avons décidé de provisionner cette somme et la restituer. Avant de finaliser cette décision, un rendez-vous est prévu le 5 décembre prochain avec Mme DESTANDEAU afin de savoir s'il est possible de mettre en attente ce poste et conserver les 4 000 € ou bien si nous n'avons pas d'autre solution que de rendre cette somme tout en sachant que si nous avons besoin d'un tel poste d'ici 2 ou 3 ans, nous n'aurons pas beaucoup de chance de voir notre demande aboutir. Donc pour l'instant nous allons essayer de gagner du temps et voir si l'on peut mettre ce poste en standby pendant 1 an et si notre situation financière le permet nous pourrions envisager une embauche en CDI, sachant que Mathieu est sous contrat CUI jusqu'à fin novembre 2014.

L'assemblée prend acte et valide cette décision.

5 – Projets Sportifs

Le projet sportif ETR 2014 s'articule entre les CD, le CRAS, la FFS

Concernant la qualification aux France : serait-il possible de modifier le mode de qualification ? Ne plus se contenter uniquement des championnats d'aquitaine et éviter ainsi de se priver de certains compétiteurs qui peuvent se rater sur cette seule étape et se priver ainsi de titres et podiums.

De même devons-nous maintenir l'hiverna tour tel qu'il est, le modifier ou bien le remplacer ?

Prévoir une réunion CTN avec Serge, JR et un représentant de chaque comité plus Mathieu pour une réflexion sur le mode de qualification et sur quel format avec envoi des conclusions par mail aux membres du CRAS pour validation.

L'assemblée prend acte et valide cette décision.

Fin de la réunion à 19h30

Martine LAULHE - Secrétaire Générale